

A11E8 E88 1996/97 1 QL P. gouv.

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996 - 1997

Programme 01 Bureau du Lieutenant-gouverneur

Programme 02 Services de soutien auprès du Premier ministre et du Conseil exécutif

Éléments 01 - 02 - 03 - 04

CAHIER EXPLICATIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996 - 1997

Programme 01 Bureau du Lieutenant-gouverneur

Programme 02 Services de soutien auprès du Premier ministre et du Conseil exécutif

Éléments 01 - 02 - 03 - 04

CAHIER EXPLICATIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 1996 - 1997

TABLE DES MATIÈRES

		1 age
Sommaire des crédits	et de l'effectif	1
Programme 01	Bureau du Lieutenant-gouverneur	2
Programme 02-01	Cabinet du Premier ministre	5
Programme 02-02	Secrétariat général et Greffe du Conseil exécutif	8
Programme 02-03	Gestion interne et soutien administratif	. 13
Programme 02-04	Indemnités de l'Exécutif	. 17

Sommaire des crédits et de l'effectif 1996-1997

Pr. él.	Élément budgétaire	Crédits	Crédits	Effectifs	Effectifs
		1996-1997	1995-1996	1996-1997	1995-1996
01-01	Bureau du Lieutenant-gouverneur	740,8	740,0		
02-01	Cabinet du Premier ministre	4 844,6	4 832,1		,
02-02	Secrétariat général et greffe du Conseil exécutif	15 105,8	18 228,6	106	129
02-03	Gestion interne et soutien administratif	8 517,3	8 077,9	. 75	82
02-04	Indemnités de l'Exécutif	1 066,7	1 078,9		
02-05	Organismes relevant du ministre d'État à la Métropole	75 400,0	93 000,0	· ·	
03-01	Cabinet du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes	128,0	751,0		
03-02	Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes	5 201,8	4 817,2	. 68	68
03-03	Représentation du Québec au Canada	2 809,5	3 280,8	36	44
03-04	Coopération et francophonie	2 174,9	2 600,3		
	Total du ministère	115 989,4	137 406,8	285	323

Identification	Titre	
Programme	Bureau du Lieutenant-gouverneur	
Élément	Bureau du Lieutenant-gouverneur	
Responsable	L'honorable Martial Asselin	

Le Lieutenant-gouverneur est nommé par le Gouverneur général en conseil. Il est le représentant au Québec de Sa Majesté la reine Élisabeth II et il exerce, à ce titre, les fonctions de chef constitutionnel du Québec. La Loi sur l'exécutif (L.R.Q. c. E-18) définit les pouvoirs qui sont exercés par lui dans les matières qui sont de la compétence de la Législature du Québec.

Avec l'Assemblée nationale, le Lieutenant-gouverneur constitue le Parlement du Québec. Avec le Conseil exécutif, il constitue le Gouvernement. Il doit donner la sanction royale à toute mesure législative adoptée par l'Assemblée nationale. C'est lui qui reconnaît le Premier ministre et, à la demande de celui-ci, nomme les membres du Conseil exécutif. Il signe également tous les décrets adoptés par le Conseil des ministres.

PROGRAMME: 01 - Bureau du Lieutenant-gouverneur

ÉLÉMENT:

01 -Bureau du Lieutenant-gouverneur

RESPONSABLE: L'Honorable Martial Asselin

S			Crédits 1995-1996	Augm (dimi	Augmentation (diminution)	
				k\$	%	
1 -	Rémunération	297,4	292,3	5,1	1,7	
2 -	Fonctionnement	439,4	443,7	(4,3)	(1,0)	
3 -	Capital	-	-	-	-	
4 -	Transfert - Rémunération - Fonctionnement - Support - Capital	- - 4,0	- - 4,0 -	·	- - -	
5 -	- Intérêt Prêts, placements et avances	-	· ·	-	-	
	TOTAL	740,8	740,0	0,8	0,1	
	Effectif régulier autorisé	-	-	-	-	
	Effectif total autorisé	-	-	~	-	

C	:	1	
20mm	laire	aes	crédits

		1995-1996	Variation	
·	1996-1997		\$	%
Rémunération	297,4	292,3	5,1	1,7
Fonctionnement	439,4	443,7	(4,3)	(1,0)
Capital	-	-	-	-
Transfert	4,0	4,0	_	_
Prêts, placements et avances	-	. -	-	_
TOTAL	740,8	740,0	0,8	0,1

. Explication des écarts par supercatégorie

Rémunération

Indexation des traitements

5,1

Fonctionnement

Effort budgétaire 1996 - 1997

(4,3)

Identification	Titre
Programme	Services de soutien auprès du Premier ministre et du Conseil exécutif
Élément	Cabinet du Premier ministre
Responsable	Monsieur Gilbert Charland

MANDAT	
Sous la direction du directeur de cabinet, le cabinet du Premier ministre conseille ministre sur toute question que ce dernier juge à propos de lui soumettre. Il ve des différents dossiers qui sont soumis au Conseil des ministres et à tout comité le Premier ministre. Une collaboration étroite s'exerce avec les autorités du la Conseil exécutif et principalement avec le Secrétaire général et Greffier du Conseil exécutif et principalement avec le Secrétaire général et Greffier du Conseil exécutif et principalement avec le Secrétaire général et Greffier du Conseil exécutif et principalement avec le Secrétaire général et Greffier du Conseil exécutif et principalement avec le Secrétaire général et Greffier du Conseil exécutif et principalement avec le Secrétaire général et Greffier du Conseil exécutif et principalement avec le Secrétaire général et Greffier du Conseil exécutif et principalement avec le Secrétaire général et Greffier du Conseil exécutif et principalement avec le Secrétaire général et Greffier du Conseil exécutif et principalement avec le Secrétaire général et Greffier du Conseil exécutif et principalement avec le Secrétaire général et Greffier du Conseil exécutif et principalement et de Conseil et de Conseil exécutif et de Conseil et de C	eille au suivi è présidé par ministère du

PROGRAMME:

02 - Services de soutien auprès du Premier ministre

et du Conseil exécutif

ÉLÉMENT:

01 - Cabinet du Premier ministre

RESPONSABLE: Monsieur Gilbert Charland

S	Supercatégorie et catégorie	Crédits 1996-1997	Crédits 1995-1996	Augm (dimi	entation nution)
				k\$	%
1 -	Rémunération	3 838,7	3 772,4	66,3	1,8
2 -	Fonctionnement	561,4	615,2	(53,8)	(8,7)
3 -	Capital	-	•	•	• •
4 -	Transfert - Rémunération - Fonctionnement - Support - Capital - Intérêt	- - 444,5 - -	- - 444,5 - -	-	- - - -
5 -	Prêts, placements et avances	-	-	-	-
	TOTAL	4 844,6	4 832,1	12,5	0,3
	Effectif régulier autorisé		-	-	-
	Effectif total autorisé	-	-	-	-

. Sommaire des crédits

		1995-1996	Variation	
·	1996-1997		\$	%
Rémunération	3 838,7	3 772,4	66,3	1,8
Fonctionnement	561,4	615,2	(53,8)	(8,7)
Capital	-	_	-	
Transfert	444,5	444,5	-	_
Prêts, placements et avances	_	_	-	-
TOTAL	4 844,6	4 832,1	12,5	0,3

. Explication des écarts par supercatégorie

Rémunération

Indexation des traitements

66,3

Fonctionnement

Effort budgétaire 1996 - 1997

(53,8)

Identification	Titre
Programme	Services de soutien auprès du Premier ministre et du Conseil exécutif
Élément	Secrétariat général et Greffe du Conseil exécutif
Responsable	Monsieur Michel Carpentier

Le Secrétariat général et Greffe du Conseil exécutif assure le fonctionnement du Conseil des ministres et de ses comités ainsi que la liaison entre le Conseil des ministres, les comités, les ministères et les organismes. De plus, il assure la gestion des projets de décrets devant être adoptés par le Conseil des ministres.

Sont rattachés au Secrétariat général les unités administratives nécessaires au fonctionnement du ministère et du Conseil des ministres.

Le Secrétariat du Comité des priorités fournit le soutien au Comité des priorités en lui proposant un plan de travail et des méthodes lui permettant d'étudier adéquatement les questions qui lui sont confiées, en lui fournissant des informations, des analyses et des propositions visant à faciliter sa tâche. De plus, il aide le Comité à diversifier ses sources conseils, développe des indicateurs de développement économique et social permettant de comparer le Québec avec d'autres sociétés développées et de mesurer les impacts de l'action gouvernementale. Enfin, il supporte les ministères dans l'élaboration de leur plan stratégique en les informant des décisions et des consensus intervenus au Comité des priorités quant à la nature de l'intervention de l'État, l'importance des ressources à affecter à ces interventions et les orientations privilégiées.

Le Secrétariat des comités de coordination assure, auprès de chacun des Présidents des quatre comités ministériels permanents de coordination:

- le Comité ministériel des affaires régionales et territoriales;
- le Comité ministériel de l'éducation et de la culture;
- . le Comité ministériel de l'emploi et du développement économique;
 - le Comité ministériel du développement social

le support administratif afin de préparer une synthèse des mémoires, des analyses et des avis produits par diverses instances (Conseil du Trésor, ministère des Finances, ministères et secrétariats concernés). Il doit établir le degré de conformité de ces propositions de politiques ou mesures ministérielles avec les plans stratégiques approuvés par le Comité des priorités et évaluer la cohérence interministérielle et intersectorielle des actions proposées dans les mémoires portés à son attention. De plus, il a pour tâche de faciliter, au besoin et à la demande du Président du Comité ministériel de coordination concerné, la conciliation entre les ministères parties prenantes.

Le Secrétariat à la législation assure la préparation et la tenue des réunions du Comité de législation et rédige les comptes rendus des travaux qui seront, au besoin, transmis au Conseil des ministres. À cet effet, procède à l'analyse des mémoires ou projets de loi qui lui sont soumis et, une fois les décisions prises par le Conseil des ministres, assure la cohérence législative et juridique des projets de loi qui en découlent.

Identification	Titre
Programme	Services de soutien auprès du Premier ministre et du Conseil exécutif
Élément	Secrétariat général et Greffe du Conseil exécutif
Responsable	Monsieur Michel Carpentier

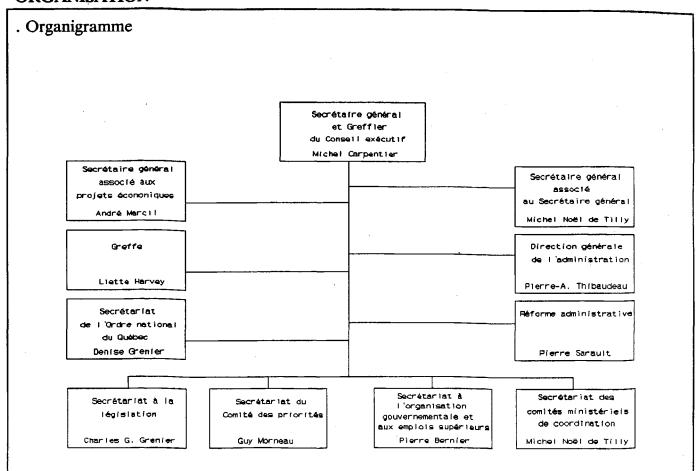
Le Secrétariat à l'organisation gouvernementale et aux emplois supérieurs est chargé d'apporter son soutien au Premier ministre et aux ministres responsables pour le choix des candidats nommés par le gouvernement, tels les postes de sous-ministres, sous-ministres associés et adjoints, dirigeants et membres d'organismes. Cette responsabilité couvre également la gestion de la carrière des administrateurs d'État au sens de la Loi sur la fonction publique, leur développement et la détermination de leur rémunération et autres conditions de travail, de même que celles des présidents, vice-présidents, secrétaires et membres d'organismes. Il maintient une connaissance des développements de l'administration québécoise par rapport à celle de sociétés comparables et de l'évolution du rôle de l'État d'une façon générale.

<u>La Direction de la réforme administrative</u> a pour mandat de conseiller le Secrétaire général sur l'implantation de divers éléments de réforme dans le but d'augmenter l'efficacité et l'efficience de l'administration publique québécoise.

La Direction de la réforme administrative est, de plus, chargée de l'analyse de questions reliées à l'organisation supérieure du gouvernement, notamment la création, l'abolition ou la fusion de ministères ou d'organismes gouvernementaux.

<u>Le Secrétariat de l'Ordre national</u> a pour fonction d'assurer les travaux permettant de faire les nominations à l'Ordre national du Québec, tel que prévu dans la Loi sur l'Ordre national du Québec.

Le Secrétaire général associé aux projets économiques fournit aux autorités du ministère son expertise sur les projets économiques à l'étude et ceux en cours de réalisation au gouvernement et dans les principales sociétés d'État. Il collabore, au besoin, avec les autorités concernées pour accélérer la mise en oeuvre de ces projets.



. Sommaire des effectifs

			Vai	riation
	1996-1997	1995-1996	#	%
Hors cadres	33	23	10	43,5
Cadres supérieurs	16	24	(8)	(33,3)
Cadres intermédiares	•	•	. •	
Professionnels	20	34	(14)	(41,1)
Techniciens	14	17	(3)	(17,6)
Personnel de bureau	21	31	(10)	(32,2)
Ouvriers	-	•	•	-
Effectif régulier autorisé	104	129	(25)	(18,6)
Effectif total autorisé	106	129	(23)	(17,8)

PROGRAMME:

02 - Services de soutien auprès du Premier ministre

et du Conseil exécutif

ÉLÉMENT:

02 - Secrétariat général et Greffe du Conseil exécutif

RESPONSABLE: Monsieur Michel Carpentier

Sup	ercatégorie et catégorie	Crédits 1996-1997	Crédits 1995-1996	Augm (dimi	entation nution)
				k\$	%
1-]	Rémunération	7 077,6	7 431,2	(353,6)	(4,8)
				·	
2 - 1	Fonctionnement	7 703,1	9 852,3	(2 149,2)	(21,8)
3 - (Capital	•	30,0	(30,0)	(100,0)
4 -	Transfert				
-	Rémunération	-	-	-	-
-	Fonctionnement	-	-	-	-
-	Support	325,1	915,1	(590,0)	(64,5)
-	Capital	-	-		-
-	Intérêt	-	-		• •
B .	Prêts, placements et avances	-	-	-	-
	TOTAL	15 105,8	18 228,6	(3 122,8)	(17,1)
]	Effectif régulier autorisé	104	129	(25)	(19,4)
]	Effectif total autorisé	106	129	(23)	(17,8)

			Variation	
	1996-1997	1995-1996	\$	%
Rémunération	7 077,6	7 431,2	(353,6)	(4,8)
Fonctionnement	7 703,1	9 852,3	(2 149,2)	(218,0)
Capital	•	30,0	(30,0)	(100,0)
Transfert	325,1	915,1	(590,0)	(64,5)
Prêts, placements et avances	-	-	-	-
TOTAL	15 105,8	18 228,6	(3 122,8)	(17,1)

. Explication des écarts par supercatégorie

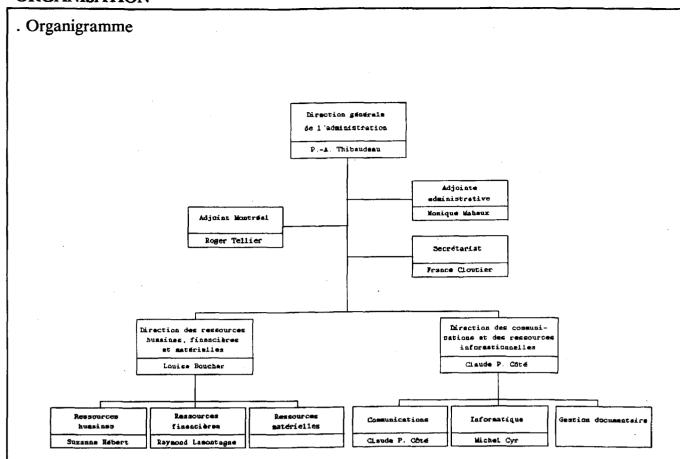
La diminution des crédits du Secrétariat général (3,1 M) est directement reliée à la réorganisation gouvernementale. La structure organisationnelle du Secrétariat général a ainsi été modifiée de manière à axer ses activités sur son rôle de support central stratégique auprès du Gouvernement.

Identification	Titre
Programme	Services de soutien auprès du Premier ministre et du Conseil exécutif
Élément	Gestion interne et soutien administratif
Responsable	Monsieur Pierre-A. Thibaudeau

La Direction générale de l'administration

La Direction générale de l'administration fournit l'expertise de gestion aux différentes entités administratives du ministère et les conseille sur les moyens les plus efficaces de satisfaire leurs besoins. Elle fournit à cette fin tous les services de soutien technique et ceux relatifs aux opérations en s'assurant de la conformité des activités et du respect de la réglementation en vigueur. Elle doit aussi définir les politiques ministérielles de gestion et en coordonner l'uniformité d'application. De plus, elle agit à titre d'interlocutrice afin d'assurer la cohérence ministérielle auprès des organismes centraux, tels que le Conseil du trésor (Services gouvernementaux), l'Office des ressources humaines, etc.

ORGANISATION



. Sommaire des effectifs

			Variation	
	1996-1997	1995-1996	#	%
Hors cadres	-	-	-	_
Cadres supérieurs	3	3	-	-
Cadres intermédiares	3	4	(1)	(25,0)
Professionnels	12	12	•	-
Techniciens	21	23	(2)	8,7
Personnel de bureau	23	27	(4)	(14,8)
Ouvriers	1	1	_	_
Effectif régulier autorisé	63	70	(7)	(10,0)
Effectif total autorisé	75	82	(7)	(8,5)

PROGRAMME:

02 -

Services de soutien auprès du Premier ministre et du Conseil exécutif

ÉLÉMENT:

Gestion interne et soutien administratif 03 -

RESPONSABLE:

Monsieur Pierre-A. Thibaudeau

S	upercatégorie et catégorie	Crédits 1996-1997	Crédits 1995-1996		entation nution)
				k\$	%
1 -	Rémunération	2 903,0	2 771,8	131,2	4,7
2 -	Fonctionnement	5 434,3	5 126,1	307,9	6,0
3 -	Capital	173,5	173,5	- 	· •
4 -	Transfert - Rémunération - Fonctionnement - Support - Capital - Intérêt	- - -	-	- - -	
5 -	Prêts, placements et avances	6,5	6,5	-	-
	TOTAL	8 517,3	8 077,9	439,1	5,4
	Effectif régulier autorisé	63	70	(7)	(10,0)
	Effectif total autorisé	75	82	(7)	(8,5)

C	_:	4	
2011III	aire	des	crédits

			Varia	ation
	1996-1997	1995-1996	\$	%
Rémunération	2 903,0	2 771,8	131,2	4,7
Fonctionnement	5 434,3	5 126,1	307,9	6,0
Capital	173,5	173,5	-	-
Transfert	-	-	-	-
Prêts, placements et avances	6,5	6,5	-	-
TOTAL	8 517,3	8 077,9	439,1	5,4

. Explication des écarts par supercatégorie

Rémunération

La variation des crédits à cette supercatégorie est reliée au coût d'indexation et au transfert d'effectifs.

Fonctionnement

La variation de 307,9 provient d'un réaménagement budgétaire entre programmes.

Identification	Titre
Programme	Services de soutien auprès du Premier ministre et du Conseil exécutif
Élément	Indemnités de l'exécutif
Responsable	

En plus de l'indemnité annuelle de base de député, le Premier ministre reçoit une indemnité additionnelle de 105% (66 642 \$) versée en vertu de la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale (L.R.Q., c. C-52-10).

Quant aux ministres, ils reçoivent, en plus de l'indemnité annuelle de base de député, une indemnité additionnelle de 75% (47 602 \$) versée en vertu de cette même loi.

Les montants prévus pour les indemnités de l'exécutif sont budgétés au ministère du Conseil exécutif et déboursés par l'Assemblée nationale, évitant ainsi l'émission de deux chèques à chaque période de paie.

PROGRAMME: 02

02 - Services de soutien auprès du Premier ministre

et du Conseil exécutif

ÉLÉMENT:

04 - Indemnités de l'Exécutif

RESPONSABLE:

S	supercatégorie et catégorie	Crédits 1996-1997	Crédits 1995-1996	Augm (dimi	entation nution)
				k\$	%
1 -	Rémunération	1 066,7	1 078,9	(12,2)	(1,1)
2 -	Fonctionnement	<u>-</u>	-	-	-
3 -	Capital	-	-	-	-
4 -	Transfert - Rémunération - Fonctionnement - Support - Capital - Intérêt		-	- - -	-
5 -	Prêts, placements et avances	1 066 7	1 079 0	(12,2)	- (1 1)
	TOTAL Effectif régulier autorisé	1 066,7	1 078,9	(1 <i>L</i> , <i>L</i>)	(1,1)
	Effectif total autorisé	-	•	-	-

•	•		2 1°
Somm	naire	des	crédits

			Variation	
·	1996-1997	1995-1996	\$	%
Rémunération	1 066,7	1 078,9	(12,2)	(1,1)
Fonctionnement	-	-	· _	-
Capital	-	· -	-	-
Transfert	-	-	-	-
Prêts, placements et avances	-	-	-	_
TOTAL	1 066,7	1 078,9	(12,2)	(1,1)

. Explication des écarts par supercatégorie

ém		

Effort budgétaire 1996-1997 (12,2)